

Registres matricules des sous-officiers et hommes
de troupe de la garde et de l'infanterie de ligne
(1803-1815), Répertoire numérique, Département
de l'Armée de Terre, Sous-Séries 20 et 21 Yc,
Édition annotée des notices historiques de la garde

Annie Crépin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/9563>
DOI : 10.4000/ahrf.9563
ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2007
Pagination : 214-216
ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Annie Crépin, « Registres matricules des sous-officiers et hommes de troupe de la garde et de l'infanterie de ligne (1803-1815), Répertoire numérique, Département de l'Armée de Terre, Sous-Séries 20 et 21 Yc, Édition annotée des notices historiques de la garde », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 348 | Avril-Juin 2007, mis en ligne le 23 juillet 2008, consulté le 28 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/9563> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.9563>

Ce document a été généré automatiquement le 28 avril 2022.

Tous droits réservés

Registres matricules des sous-officiers et hommes de troupe de la garde et de l'infanterie de ligne (1803-1815), Répertoire numérique, Département de l'Armée de Terre, Sous-Séries 20 et 21 Yc, Édition annotée des notices historiques de la garde

Annie Crépin

RÉFÉRENCE

Michel Roucaud, *Registres matricules des sous-officiers et hommes de troupe de la garde et de l'infanterie de ligne (1803-1815), Répertoire numérique, Département de l'Armée de Terre, Sous-Séries 20 et 21 Yc, Édition annotée des notices historiques de la garde*, Château de Vincennes, Service historique de la Défense, préface de J.-P. Bertaud, 2005, 294 p., ISBN 2-11-095139-7, 15 €.

- 1 C'est un très précieux outil de travail que le Service historique de la Défense offre aux chercheurs qui consacrent leurs études au fait militaire, notamment pour la période du premier Empire. Michel Roucaud, secrétaire administratif du Service historique de la Défense, a été le concepteur de cet ouvrage qui s'inscrit d'ailleurs dans les manifestations qui marquèrent la commémoration du bicentenaire de l'instauration du régime. Il s'agit de l'inventaire des sous-séries 20 Yc et 21 Yc des Archives de la Guerre

(ancien SHAT). Ces sous-séries appartiennent plus précisément aux archives administratives. Elles contiennent les registres matricules des unités de la garde consulaire, de la garde impériale, de la garde royale (puisque cette source s'étend jusqu'aux commencements de la Restauration) et de l'infanterie de ligne. Au demeurant, cet inventaire est à la fois le fruit et le prélude des recherches de la nouvelle histoire militaire. J.-P. Bertaud qui fut, avec A. Corvisier pour la période de l'Ancien Régime, un des pionniers en la matière quand il montra toute la richesse de cette source aussi bien pour les historiens – et pas seulement ceux de l'histoire militaire – que pour les sociologues, les anthropologues, les démographes et les généalogistes, le rappelle dans sa préface.

- 2 En effet, chaque registre matricule contient l'état-civil du soldat, son signalement physique, sa profession initiale ou celle de son père, enfin les étapes de sa carrière au sein de l'armée. Les registres matricules de l'époque impériale sont devenus beaucoup plus précis que leurs « devanciers » de l'Ancien Régime et de la Révolution. Par exemple, ils mentionnent à la fois le lieu de naissance et le lieu d'enrôlement des conscrits, ce qui fournit d'utiles indications sur la mobilité de la population que ne donnent alors aucune autre source contemporaine. La période couverte en effet par le présent ouvrage, débutant formellement en 1803, touche essentiellement l'Empire.
- 3 L'auteur établit d'abord l'histoire institutionnelle des corps dont émanent les sous-séries 20 Yc et 21 Yc puis l'historique de la façon dont furent constituées ces archives elles-mêmes. Il rappelle que les unités dont il est question dans la série 21 Yc sont issues de la réorganisation des demi-brigades de deuxième formation. Pages très utiles pour le chercheur qui se consacre à la fois à l'histoire de la Révolution et de l'Empire et qui peut trouver ainsi très rapidement la filiation des unités auxquelles il s'intéresse. Je serais plus dubitative sur l'affirmation de la p. 33 selon laquelle la garde nationale était l'avatar des anciennes milices provinciales, assertion qui n'est pas fautive mais un peu courte et qui mériterait d'être nuancée.
- 4 Michel Roucaud situe les sources qu'il inventorie dans un ensemble d'autres sources, celles de la Révolution et de l'Empire, d'abord celles du SHD dont il rappelle brièvement le contenu, celles des Archives nationales ensuite. Deux remarques critiques : AF IV 1123 , le fameux *Compte général de la Conscription* d'Hargenvilliers, aurait dû être identifié en tant que tel et, dans la sous-série F9, il aurait fallu mettre en valeur F9 150-251, recrutement, qui contient la correspondance des préfets avec le ministre de l'Intérieur au sujet des levées de la conscription. Quant à la bibliographie, elle s'efforce d'être exhaustive sans toujours tenir cette difficile gageure. Dans les histoires générales de la Révolution et de l'Empire, auraient dû être mentionnés les ouvrages de Th. Lentz et de J.O. Boudon. J'aurais intitulé la rubrique F Armée de la Révolution plutôt qu'Armée révolutionnaire, qui renvoie à une tout autre réalité. Dans les dictionnaires, a été omis celui consacré aux colonels de Napoléon de B. Quintin. Dans le thème sur le recrutement, si figure le livre de G. Vallée sur le *Compte général de la Conscription*, en revanche on ne voit pas son maître-ouvrage sur la Charente, « père » de toutes les monographies sur la conscription consulaire et impériale. Enfin, le lecteur s'étonne de ne voir aucune mention de l'œuvre de N. Petiteau dans la rubrique Militaires et société civile alors qu'y sont mentionnées – à bon droit ! – l'œuvre d' I. Woloch sur les vétérans et celle de J.-P. Bois sur les anciens soldats de la Monarchie.
- 5 Cent-dix-sept pages sont consacrées au répertoire numérique proprement dit. Cela représente environ au moins cent dix unités pour la série 20 Yc et cent-quarante-cinq

unités, au bas mot, pour la série 21 Yc. C'est dire l'ampleur du travail accompli par M. Roucaud. Pour la commodité du chercheur, la présentation est faite régiment par régiment en suivant l'ordre numérique des registres, les date et lieu de formation de chaque régiment ainsi que ceux de son éventuel licenciement sont rappelés en tête de la collection des registres affectés à chacun d'entre eux. En fait, comme l'auteur le rappelle avec pertinence quant aux dates de formation et de licenciement, il s'agit de celles de l'incorporation du premier et du dernier soldat inscrits dans le registre, ce qui explique que certaines mentions soient antérieures à 1803 ou postérieures à 1815.

- 6 Le répertoire est suivi d'un rappel de l'historique de chaque régiment qui reproduit la notice précédant le registre lui-même quand elle a pu être sauvegardée. M. Roucaud souligne que les registres matricules établis en l'an XIII sont les premiers à disposer de telles notices mais qu'elles n'ont pas été rédigées pour tous les corps. Enfin, une table des registres des séries 20 Yc et 21 Yc, établie par unités, et un index, permettent une lecture croisée, offrant ainsi au chercheur une commodité supplémentaire.
- 7 Il convient par conséquent de saluer ce travail de grande qualité.